



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LE CHESNAY PDC
mai 2016

QUE FERIONS-NOUS SANS VOUS ? (la même chose !)

Les années ont beau passer, vos attaques restent les mêmes...

Le personnel attend sûrement plus et mieux de la Cgt que des tracts accusant les autres Organisations Syndicales lors de la mise en place de certaines réorganisations, en l'occurrence celle de Le Chesnay PDC.

La **CFDT** n'est pas à la tête (ni à la botte) de La Poste, ni responsable de la situation économique de l'entreprise, ni première Organisation Syndicale à La Poste (puisque c'est vous)

Il ne faut donc pas se tromper de combat, c'est bien La Poste l'unique responsable de la stratégie du Groupe, donc des réorganisations.

L'avis d'une Organisation Syndicale est purement consultatif, pour preuve :

- Si l'ensemble des représentants s'expriment défavorablement lors du CHS-CT...

Le projet passe quand même !

- Si les membres CHS-CT votent une expertise, le projet est repoussé ; des évolutions peuvent être apportées mais...

Le projet passe quand même ! (à marche forcée)

Il faut donc peser dans les débats et ce tout au long de la réorganisation...et non pas quand tout est achevé.

Il faut aussi participer à l'intégralité des instances (bilatérales, plénières...) et ne pas être sans cesse dans l'opposition.

Il faut consulter les agents de façon régulière et non pas uniquement en cas de réorganisation lorsqu'il y aurait soit disant du grain à moudre...

Plutôt que de perdre son temps à faire des tracts stupides de quelques lignes et où le dessin et la mise en page prennent plus de place que le contenu.

La **CFDT** rappelle qu'elle a mandaté un agent au CHS-CT depuis seulement février 2015 contrairement à vous !

Comment cela se passait-il auparavant ? Quand la **CFDT** n'avait pas de membre au CHS-CT

Avez-vous empêché la mise en place d'une réorganisation ? **NON !**

Avez-vous fait la moindre expertise ? **NON !**

A croire que les réorganisations se passaient mieux...et ne passaient pas !



Lors de la dernière réorganisation de Le Chesnay PDC, l'ensemble des représentants du personnel de l'époque (Cgt et Sud) se sont abstenus et aujourd'hui vous critiquez cette même abstention !

La réorganisation de 2013 était-elle correcte ?

Concernant l'expertise, il est difficile pour la **CFDT** de donner suite à une pétition qui comporte le nom d'une personne n'existant pas au sein de la PDC (Monsieur « COTHER » ?) et recueillant la signature et donc l'avis de personnes qui ne sont pas impactés par cette réorganisation, puisqu'en situation de reclassement.

Néanmoins, sachez que la **CFDT** a consulté avec le syndicat Sud justement, le personnel de la PDC de Le Chesnay afin de vérifier la compréhension et l'intérêt porté à cette expertise mais visiblement ils n'avaient pas été informés réellement de l'enjeu d'une expertise.

L'expertise n'est pas forcément « importante et utile » contrairement à ce que vous dites et peut être à double tranchant comme c'est le cas actuellement pour la PDC de Rambouillet...

Stoppez donc votre démagogie, votre populisme ainsi que vos attaques personnelles !

Cela permettra à la **CFDT** de ne pas gâcher du temps pour vous répondre et pouvoir ainsi continuer de se battre intelligemment, c'est à dire pas entre nous, afin d'obtenir du plus pour les Postières et Postiers du département.

Par le biais des accords sociaux par exemple dont la **CFDT** est à l'initiative et par lesquels nous pouvons (ensemble) obtenir des avancées non négligeables (*à condition qu'il requière les 30% de représentativité syndicale à la signature*) comme pour celui de Le Chesnay qui prévoit :

- **des promotions :**
 - 4 promotions en I.3
 - 1 promotion en II.1
 - 1 promotion en II.2

- **9 semaines de sécabilité sur l'année 2016 au lieu des 12 habituelles**

- **La mise en place des sécables qu'à partir du lundi 20 juin 2016**
(soit 1 mois après la date de la bascule)

- **Une prime pouvant aller jusqu'à 70€**

PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS, ADHÉREZ A LA CFDT